RÉALISATION CHARTES QUALITÉ

Deux ans de réflexion pour un projet réussi

Un besoin important de modernisation, un budget serré et des contraintes techniques: une situation bien courante pour beaucoup d'éleveurs aujourd'hui. Se faire accompagner par un conseiller bâtiment n'est pas un luxe dans ce cas. Le temps passé et les bonnes idées sont toujours un investissement rentable lorsque l'on engage plusieurs centaines de milliers d'euros. Un projet réfléchi et deux ans pour aboutir, voilà le témoignage de ce GAEC en Illeet-Vilaine. Ils se sont appuyés sur les conseils de leur concepteur et la compétence du constructeur, tous deux agréés Charte Qualité Râtiments Bovins.

ulien s'installe en 2009. Lors de son projet d'installation, la modernisation des bâtiments est une évidence. Conduire un troupeau de 80 vaches dans une stabulation de 50 places n'est pas envisageable. Les contraintes techniques s'accumulent: voisinage, valorisation du bloc traite, valorisation des stockages, une enveloppe d'investissement bien mesurée. Avec l'appui de Michel, concepteur agréé Charte Qualité Bâtiments Bovins, le GAEC peut rapidement se rendre compte des limites des projets d'aménagement et d'agrandissement de l'existant, avant de se résoudre à réaliser un bâtiment neuf. Les idées proposées par le concepteur vont permettre d'atténuer l'impact économique de cette solution.

On comprend le souhait du GAEC de valoriser au mieux l'existant. Les derniers investissements sont récents, notamment la mise



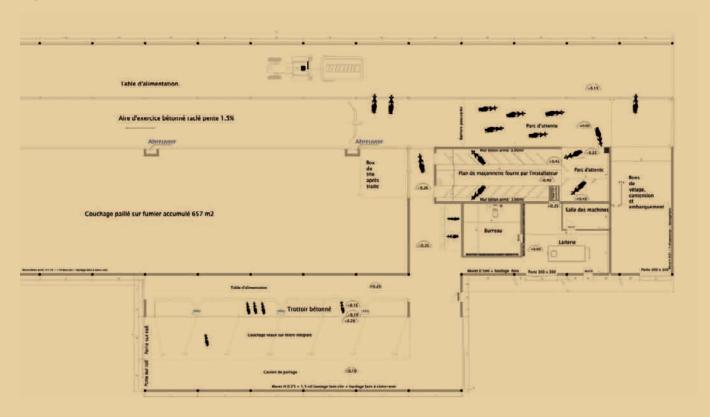
Le bois reste bien présent en bardage ajouré à l'arrière et en bardage jointif en façade sous la tôle perforée. Les poutres lamellé-collé reposent sur des poteaux métalliques pour dégager l'espace pour le travail dans le bâtiment.

aux normes des capacités de stockage, la traite et la porcherie. En aménageant et en agrandissant l'existant, on utilise la fumière couverte et le bloc traite 2x5 postes. Mais il faut lever les contraintes: le bâtiment existant existe déjà sous dérogation de distance aux voisins, la rénovation de la ventilation est nécessaire, l'accessibilité au pâturage doit être privilégiée.

Le concepteur propose plusieurs avant-projets, basés sur une mise à plat précise des besoins. Ces avant-projets permettent de mieux visualiser la fonctionnalité générale, et de chiffrer les investissements. Sans ce travail préalable, le GAEC se serait engagé dans un investissement aussi lourd que le bâtiment neuf, avec des bâtiments moins fonctionnels.



Organisation intérieure du bâtiment



RÉALISATION CHARTES OUALITÉ

Avec un coût global de 320000 €, soit 4000 € par vache pour le bâtiment et la traite, le projet reste maîtrisé: un bâtiment neuf sur aire paillée, avec des dimensions évolutives vers des logettes, la récupération de l'équipement de traite dans un nouveau bloc, le traitement des effluents peu chargés pour éviter une nouvelle fosse, l'autoconstruction de la nurserie.

Pour parfaire la réussite du projet, le GAEC a fait appel à une entreprise agréée Charte Qualité pour la réalisation du bâtiment. C'est en outre à la suite d'une rencontre

avant l'ouverture de chantier entre les éleveurs, le concepteur et les constructeurs que le projet a pu terminer son évolution. Cette concertation évite les modifications importantes en cours de construction et les plus values indésirables.

Même si le résultat est heureusement bien marqué des choix des éleveurs, l'apport du technicien concepteur est incontestable et a permis d'éviter de nombreux écueils.



La salle de traite est réalisée en récupérant les anciens équipements. Aujourd'hui la traite dure 1h30 à deux personnes contre 2h15 auparavant.

